

SÉANCE PUBLIQUE DU PÔLE LAMARTINE DU 16 OCTOBRE 2025

Joëlle Pojé-Crétien

Membre titulaire

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle séance publique de l'année 2025 du Pôle Lamartine de l'Académie, séance que je vais conduire, en remplacement de la responsable du Pôle, Marie-Martine Dupeuble. Cette séance a pour thème : « Lamartine et la politique ».

Je rappelle pour ceux qui ne connaissent pas le Pôle Lamartine qu'il s'agit d'un groupe informel et variable de membres de l'Académie (certains sont devenus membres grâce au Pôle) qui entretiennent « la petite flamme lamartinienne » par des échanges et des recherches sur Lamartine, sa vie, ses œuvres, ses idées, sa formation, le contexte dans lequel il a évolué, sans pratiquer le culte de la personnalité¹...

Depuis six ans, nous proposons au public (membres de l'Académie ou personnes extérieures) un après-midi par an, la présentation de quelques travaux sur un thème choisi plusieurs mois à l'avance. Nous avons eu ainsi :

- *Quelques aspects méconnus de Lamartine* en 2019. J'y trouve des éléments qui auraient pu se ranger sous la bannière du programme d'aujourd'hui : les exposés de Gino Schlanser sur « Lamartine, pour ou contre la république romaine en 1849 » et de Bernard Rigaux : « Lamartine et Manzoni » où il est question notamment de la question de l'unité italienne, préoccupation politique importante chez Lamartine,
- le bicentenaire (différé d'un an) de la publication des *Méditations poétiques et religieuses* en 2021,
- *Lamartine et Napoléon* en 2022 (un peu en retard par rapport au bicentenaire de sa mort en 2021). Nous avons tiré de cette séance un livret qu'on peut acheter à la Boutique de l'Académie.
- *Lamartine et la musique* en 2023,
- *Quelques œuvres méconnues de Lamartine* l'année dernière, en 2024.

Le sujet choisi pour cette rencontre est ambitieux et ne sera pas traité de manière linéaire, encore moins de manière exhaustive. On pourrait faire deux ou trois séances sur un tel sujet ! Nous ne vous proposerons pas de biographie politique de Lamartine. Il faut considérer les trois exposés qui vont suivre comme des sondages effectués de manière autonome dans le domaine des idées politiques, des positions politiques, des actions politiques de Lamartine. En voici les titres dans l'ordre où nous les présenterons :

- Gino Schlanser, membre correspondant de l'Académie : *À la recherche du projet de société de Lamartine à partir de deux textes* : La Politique rationnelle (1831) et L'Athéisme dans le peuple (1849).
- Elisa Puntarello, membre correspondant de l'Académie : « *La plus sublime de toutes les poésies* » : les heures de gloire du poète-orateur : il s'agit de l'année 1848 ou plutôt d'une partie (février à juin) de cette année, considérée comme le point d'orgue de la carrière politique de Lamartine.
- Bernard Rigaux, membre titulaire de l'Académie : *Lamartine, Machiavel et l'unité italienne*. Bernard a travaillé en particulier à partir de trois Entretiens du *Cours Familier de Littérature* sur Machiavel.

Les textes des interventions seront publiés sur le site internet de l'Académie.

Avant de donner la parole au premier intervenant, je voudrais rappeler le contexte politique dans lequel se déroule la jeunesse de Lamartine, avant que lui-même n'entre en politique. En somme, « Lamartine avant Lamartine ».

Je commencerai par signaler une coïncidence étrange : le jour de sa naissance (21/10/1790) coïncide avec celui où l'Assemblée nationale a choisi comme emblème le drapeau bleu blanc rouge pour remplacer le drapeau blanc fleurdelysé avec au centre les armoiries royales à (en héraldique) : « trois fleurs de lys d'or sur fond d'azur ». Cette histoire de drapeau peut être vue comme une préfiguration de la fameuse scène de février 1848 où Lamartine refuse de choisir le drapeau rouge de certains insurgés et défend vaillamment le drapeau tricolore.

¹Pour des renseignements sur le Pôle Lamartine et ses activités, voir le site de l'Académie de Mâcon.

Le père de Lamartine, le chevalier Pierre de Lamartine, avait été militaire au régiment de cavalerie Dauphin, et Lamartine lui-même suivra la fortune d'un régiment royal en 1814 puis en 1815 où, après avoir escorté le roi jusqu'à Béthune, il quitte le régiment pour rentrer chez lui et passer en Suisse et en Savoie, puis reprend son service pendant trois mois et démissionne. Pas de carrière militaire pour lui : on essaiera la diplomatie... Sa mère, Alix de Lamartine, considérait la politique comme un danger : celui de diviser les hommes entre eux, les membres d'une même famille entre eux. Celui, aussi, très concret, de priver les mères de leurs fils, surtout lorsqu'il s'agit d'un fils unique qui aura cinq sœurs à entretenir. C'est ainsi qu'elle craint l'enrôlement forcé de son fils dans l'armée napoléonienne. On a une lettre de Lamartine âgé de 18 ans à un ami où il explique : « J'avais envie d'entrer dans la garde impériale, mais ma mère dit qu'elle en mourrait de chagrin ». Et c'est le même homme qui, ministre des Affaires étrangères, écrira en 1848 dans une Circulaire aux agents diplomatiques : « La guerre est presque toujours une dictature ».

Plus ou moins affectée par la Révolution (son père a été détenu à Mâcon), mais restée au pays sans avoir émigré, sa famille va considérer Napoléon Bonaparte comme un usurpateur, et les textes de Lamartine sur ce personnage ressemblent, en plus dur, à ceux de Germaine de Staël. En 2022, nous avons choisi comme thème de notre séance publique « Lamartine et Napoléon ». Un des textes étudiés se trouvait dans *Des destinées de la poésie* et évoquait de manière lyrique la façon dont Lamartine (avec d'autres de sa génération) a ressenti le long épisode politique napoléonien : un sentiment d'étouffement, d'oppression, devant l'abâtissement du pays gouverné par un despote, l'enrôlement des médiocres au service du pouvoir, la mise sous tutelle de la culture, la négation de la poésie au profit des mathématiques et de la guerre. Mais, nous dit-il dans le même texte, deux personnalités issues de l'Ancien Régime ont aidé sa génération à tenir bon et ont été pour elle des phares : Chateaubriand et Madame de Staël qui illustrent l'intelligence française plus ou moins exilée, résistante et résiliente.

La jeunesse de Lamartine traverse la succession de régimes suivante : la Révolution, le Directoire, le Consulat (1799 et 1802) et l'Empire (1804-1815). Les Français ont subi ou acclamé Bonaparte puis Napoléon de 1802 (ou 1799) à 1815, année où se déroule, le 18 juin, la bataille qui signe la défaite des armées napoléoniennes et donc la fin de l'Empire français tant souhaitée par les peuples européens coalisés contre lui, au premier rang desquels l'Angleterre et la Prusse. On comprend qu'après cela, la Restauration (1814-1830) apparaisse comme un moment où l'on va pouvoir enfin respirer, se poser, se sentir en sécurité. Mais nous savons que de nouveaux bouleversements se préparent...

Pour tenter de comprendre les événements de l'année 1848, il faut partir de la campagne des banquets (1847-1848), moyen qu'a trouvé l'opposition pour se faire entendre : comment trouver à redire à des banquets, même si ceux-ci sont parfois précédés ou suivis de cortèges ? Or Guizot, ministre de l'intérieur du roi Louis-Philippe, décrète l'interdiction de ces banquets le 22 février 48, soulevant l'indignation du peuple et des élites. Les « Journées de février » entraînent l'abdication du roi le 24, la formation d'un gouvernement provisoire, les élections législatives du mois de mai. Mais voilà l'insurrection de juin, puis l'élection présidentielle du 10/12/1848 à laquelle se présente Louis-Napoléon Bonaparte (député de fraîche date : 1846) qui va l'emporter nettement sur les autres candidats, en particulier Lamartine qui n'a convaincu que 0,28 % de l'électorat².

A côté de son engagement dans la politique nationale, n'oublions pas que Lamartine a été présent également dans la politique locale, comme député bien sûr, et aussi comme membre et président du Conseil départemental. Il est amusant de constater qu'à ce titre il alternait avec Eugène Schneider, des forges du Creusot³.

² Résultats de l'élection présidentielle de décembre 1848 (élection au suffrage universel masculin, scrutin majoritaire au premier tour) :

Total des votes comptabilisés : 7 542 936

Louis-Napoléon Bonaparte : 74,31 % soit 5 587 759 suffrages

Le général Cavaignac 19,61 %

Ledru-Rollin 5,07 %

Raspail 0,49 %

Lamartine 0,28 % (21032 suffrages, meilleur score en Saône-et-Loire avec 2,02 %)

Changarnier 0,06 %

³ Voir le livre édité par les Archives départementales de Saône-et-Loire : *Le Conseil général au temps de Lamartine et de Schneider (1836-1870)*.

Enfin, même si sa carrière diplomatique n'a pas été très longue (elle a pris fin sous le règne de Louis-Philippe), elle lui a donné un intérêt passionné pour l'histoire contemporaine et un amour tout particulier pour un pays, l'Italie, qui n'est pas encore unifié pendant la période dont nous parlons⁴ : nous retrouverons ce sujet dans le troisième exposé.

⁴ L'unification sous la forme du Royaume d'Italie n'a été proclamée que le 17 mars 1861, mais le mouvement qui l'a préparée, dit « Risorgimento » (renaissance, réveil) commence bien avant.